

Initiatives ministérielles

cuper de la santé, de l'éducation, de la protection, que nous avons besoin d'une force de défense, que nous devons nous assurer que le régime d'aide sociale s'occupe bien des personnes dans le besoin. Nous avons donc regroupé leurs réflexions.

Je doute que quiconque de l'autre côté de la Chambre ait pris le temps de le lire. Après tout, comme il ne venait pas d'un libéral, pourquoi y jeter un coup d'oeil? Il ne peut pas être bon s'il ne vient pas d'un libéral. Pendant les neuf dernières années, avant l'arrivée des libéraux, ce n'était pas bon si cela ne venait pas d'un conservateur. Avant, ce n'était pas bon si cela ne venait pas d'un libéral. Nous jouons à ce jeu stupide année après année. Nous disons tous que nous devons agir différemment.

Je n'ai rien vu de différent; un nom différent, des visages différents, mais les mêmes vieux conservateurs, les mêmes vieilles histoires. Rien n'a changé.

• (1735)

M. Harris: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Pendant que le député de Wild Rose disait que le gouvernement n'avait pas entendu le vrai message des gens, même s'il prétend l'avoir entendu, la députée de Halifax a fait une remarque donnant clairement à entendre que les gens de l'Est étaient plus intelligents. C'est une insulte pour les Canadiens de l'Ouest. . .

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je regrette, mais il s'agit d'un point de discussion et non d'un rappel au Règlement.

[Français]

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi d'avoir à commenter au cours des minutes qui viennent. . .

S'il vous plaît, madame la Présidente, est-ce qu'il serait possible d'avoir le silence?

La présidente suppléante (Mme Maheu): À l'ordre!

M. Rocheleau: Madame la Présidente, c'est donc un plaisir pour moi de faire un discours sur le projet de loi C-76, qui s'intitule Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 1995. En fin de compte, en pratique, ce projet de loi vise à ajuster certaines lois, à la suite du dépôt de ce Budget et à ses conséquences, combien parfois dévastatrices et perverses.

À la lecture de ce projet de loi, mon attention a surtout été attirée par quelques lois qui sont concernées, notamment la première qui porte sur la rémunération du secteur public, où on voit la continuité dans l'action du gouvernement. Ici, on adopte une loi pour faire en sorte que 45 000 salariés de la fonction publique du Canada perdent éventuellement leur emploi, alors qu'on avait promis des «jobs, jobs, jobs» dans le livre rouge, vous vous en souviendrez, madame la Présidente.

On voit la continuité au niveau de l'idéologie, car on ne se gêne pas pour adopter des lois, en l'occurrence dans le domaine des relations de travail la semaine dernière, pour forcer le retour

au travail d'employés qui voulaient utiliser leur droit de grève et qui n'en ont même pas eu le temps, parce qu'on a fait un lock-out et, 12 heures après le lock-out, on a adopté une loi pour les faire retourner au travail. On voit combien ce gouvernement peut se permettre d'être constant, parfois.

Un autre domaine qui a attiré mon attention est celui de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, qui sera transformée, adaptée, quand on sait qu'à la suite de l'abolition de ces subventions dans l'Ouest, on aura des compensations de l'ordre de trois milliards de dollars, alors qu'au Québec, on va couper les subventions aux producteurs laitiers de 30 p. 100, sans qu'il n'ait jamais été question de compensation. On s'aperçoit que ce n'est pas le député de Brome—Missisquoi qui va mener le combat en ce sens.

Enfin, il y a bien sûr tout le tronc commun, le tronc principal de ce Budget, qui porte sur les coupures dans les transferts aux provinces qui s'élèveront, d'ici trois ans, à sept milliards de dollars, dont 2,5 milliards—autour de 40 p. 100—qui seront assumés par le gouvernement du Québec. Alors que nous ne formons que 25 p. 100 de la population, 40 p. 100 des coupures s'adresseront au Québec. Là aussi, il y a continuité, non pas simplement en ce qui concerne ce gouvernement, mais en ce qui concerne le système fédéral canadien.

Il y a continuité parce que si on regarde les chiffres, depuis 1982, le Québec a subi des coupures de 14,3 milliards de dollars en 12 ans. C'est donc dire que le gouvernement du Québec, quel qu'il fut, a souffert en moyenne de coupures de plus d'un milliard de dollars. Comment se surprendre, à ce moment, qu'on retrouve l'impact de ces coupures perverses et dans l'éducation, et dans la santé, et partout dans le fonctionnement. Ne pensons simplement qu'aux organismes communautaires qui ont à subir les coupures constantes qui proviennent de ce système basé sur le camouflage, sur le pelletage dans la cour des voisins et sur l'irresponsabilité.

On a beau rire, surtout quand on vient du Québec et qu'on vient de se faire élire comme cela. Certains n'en ont pas encore pris conscience. Il y en a qui sont plus lents que d'autres. Tout cela, ces coupures passées et ces coupures futures, se feront dans un contexte où le taux d'imposition, où le volume d'impôts et de taxes payés par les Québécois, lui, se maintient. On tourne toujours autour de 28, 30 milliards de dollars qui partent du Québec et qui s'en viennent ici à Ottawa. Mais depuis plus d'une décennie, on voit que la contrepartie que sont les subventions ou transferts d'impôt sont diminués de façon constante alors que la continuité de l'imposition des Québécois, elle, se maintient.

• (1740)

Dans cette veine-là, il est malheureux de souligner que ces coupures se font sur le dos des plus démunis de notre société, c'est-à-dire des malades dans les hôpitaux, des chômeurs, des assistés sociaux, des retraités et des personnes âgées. On sent que c'est un choix administratif, c'est un choix de société, c'est un choix idéologique qui est fait par ce gouvernement. Ma collègue de Laurentides en a parlé tantôt. Quand on sait à quelle enseigne se loge le ministre des Finances, c'est difficile de faire d'autres choix.

Je suis très heureux que dans mon comté, la semaine dernière, ait pris naissance un mouvement qui va traverser tout le Québec, proposé par Solidarité Québec, région de Trois-Rivières, qui va être proposé à tout le Québec par le biais de Solidarité populaire